

COMMUNIQUE DU CMF (*)

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des actionnaires de l'UIB et du public qu'il a invité la banque concernée à informer le marché et le public de l'état d'avancement du projet de cession, par le groupe Société Générale de sa participation majoritaire dans le capital de la banque. Tout en apportant des précisions quant au déroulement de la transaction (modalités de cession en bourse des actions détenue par la cédante, catégorie de l'acquéreur envisagé, calendrier de réalisation ainsi que l'état d'avancement du dossier pour l'obtention de l'agrément auprès de la Banque Centrale de Tunisie).

En réponse à la lettre du Conseil du Marché Financier, l'Union Internationales de Banques a présenté le communiqué suivant :

Le Groupe Société Générale a porté à la connaissance du Conseil d'Administration de l'UIB qu'à la suite du communiqué de l'UIB en date du 7 juin dernier faisant état de l'ouverture d'une réflexion stratégique concernant sa participation de 52,34% du capital de l'UIB, plusieurs marques d'intérêt lui ont été exprimées de façon préliminaire par des investisseurs. L'attention que la Société Générale leur accordera se fera selon un calendrier à déterminer en harmonie avec les attentes des autorités tunisiennes et avec le soutien de l'UIB.

Le Groupe Société Générale tient à préciser qu'il ne marquera pas de porter à la connaissance du Conseil d'Administration de l'UIB et des marchés, au moment opportun où elles seront connues et déterminées, toute information utile et pertinente concernant notamment les modalités de l'opération.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la banque qui en assume l'entière responsabilité.